

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CARTEL INTERSYNDICAL

CPEG, et maintenant SCORE : le Cartel appelle à la mobilisation.

Le Cartel intersyndical tombe des nues après le dépôt du PL SCORE, une semaine après celui du PL CPEG et quelque temps avant la reprise des discussions sur le projet Projet fiscal 17 (2^e version de la RIE3) ainsi que l'annonce des mesures structurelles liées au projet de budget 2018.

Cadeaux pour les uns et austérité pour les autres.

La coupe est pleine: le conseil d'État déclare la guerre à la fonction publique et par là-même remet en cause la qualité des prestations dues par l'État aux habitant-e-s de ce canton.

Non content d'attaquer les employé-e-sur les salaires différés (prestations de prévoyance en baisse avec le PL CPEG), le Conseil d'État s'en prend maintenant à leurs salaires directs avec son délirant PL SCORE (baisses de salaire annuel jusqu'à -12% dans certains services, un véritable scandale).

Partenariat social piétiné.

C'est la méthode Longchamp qui est encore une fois appliquée: on fait semblant de discuter avec les syndicats et puis on coupe court aux discussions et on dépose un projet de loi abusif et inéquitable. Et dire qu'il déclarait solennellement dans son discours de St-Pierre en 2013 :

"Une place pour chacun, c'est créer des emplois pour tous les niveaux de qualification. Ce qui fait la force de notre pays, c'est le partenariat social. Seul le dialogue permanent entre syndicats et patronat est à même d'offrir la sécurité et la flexibilité".

Ce dialogue, nous n'avons eu de cesse de le demander et le résultat parle de lui-même: dépôt de deux projets de loi sans accord aucun avec la fonction publique et qui mettent en danger les employé-e-s de l'État.

Appel à mobilisation.

Le Cartel intersyndical appelle les employé-e-s de l'État à la mobilisation ferme et massive pour faire retirer ces deux projets de loi. Il appelle à l'ouverture de véritables négociations sur la CPEG, ce qui présuppose que le Conseil d'État soutienne le PL12095 qui devrait permettre à ces négociations de se dérouler dans des conditions acceptables. Quant au projet de loi sur SCORE, nous prenons acte du refus de négocier par le Conseil d'État, et demandons son retrait pur et simple. Une assemblée du personnel est déjà prévue le mardi 7 novembre pour organiser la mobilisation.

Le Cartel se souvient que seule la lutte paie. En 2015, le conseil d'État a été obligé de retirer ses mesures structurelles (42h et licenciements facilités) à la suite des nombreuses grèves et manifestations. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui?

Stop à la politique d'austérité du Conseil d'État!

Pour le Cartel intersyndical,

Marc Simeth, président, 079/4182371